



DGA Ressources humaines et Affaires juridiques
Direction des Ressources Humaines

Vacance de trois postes d'A.T.S.E.M. à 50% d'un temps complet au sein du
Service Education – Jeunesse

exclusivement ouverte aux candidats justifiant du concours d'A.T.S.E.M.

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance en interne et en externe de trois postes à 50% d'un temps complet d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles au sein du Service Education Jeunesse, **exclusivement ouverte aux candidats justifiant du concours d'A.T.S.E.M.**

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME :

Rattachement hiérarchique

- La Directrice de l'Enfance, de l'Education-Jeunesse et de la Santé publique,
- Le Responsable du Service Education - Jeunesse,
- Le Responsable du Pôle Education,
- Le Responsable du Pôle Animation enfance.

L'A.T.S.E.M. est placé sous la responsabilité organisationnelle du Directeur de l'école pendant le temps scolaire et sous la responsabilité hiérarchique du Maire.

Relations fonctionnelles

- Les enfants,
- Les parents,
- Les enseignants de l'école,
- Le Directeur de l'école,
- Les fournisseurs extérieurs,
- Les agents de la collectivité intervenants dans les écoles.

MISSIONS :

Les missions générales de l'A.T.S.E.M. sont décrites par le décret n° 92-850 du 28 août 1992, selon lequel : « L'A.T.S.E.M. assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Il prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Il participe à la communauté éducative ».

Les missions détaillées sont les suivantes :

- Accueillir les enfants et les parents,
- Assurer l'accompagnement des activités sous la responsabilité de l'enseignant,
- Nettoyer, entretenir et remettre en ordre les locaux, les lieux communs, les sanitaires et le matériel utilisé pour les différentes activités,
- Préparer les ateliers (découpage, collage, modelage, jeux d'eau, installation de matériel collectif, photocopies, etc...),
- Accompagner les enfants lors du passage aux sanitaires,
- Assurer l'hygiène des jeunes enfants,
- Saisir la présence des enfants inscrits à la restauration et aux Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) sur le logiciel de pointage,
- Gérer les stocks et contrôler les livraisons des produits d'entretien,
- Assurer l'encadrement des enfants durant le temps méridien et les Temps d'Activités Périscolaires, en fonction des besoins (rémunération en heures complémentaires).

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Etre titulaire du C.A.P. Petite Enfance et du concours d'A.T.S.E.M,
- Une expérience dans le domaine de l'animation serait appréciée,
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité et maîtriser les techniques de nettoyage,
- Avoir le sens des relations avec l'enfant (la vie de l'enfant, ses besoins, les différentes cultures),
- Etre disponible, autonome et organisé,
- Capacité à travailler au sein d'une équipe,
- Respecter l'obligation de réserve,
- Etre discret,
- Etre titulaire du permis B et posséder un véhicule personnel.

CONDITIONS PARTICULIERES DU POSTE :

- Temps de travail annualisé sans R.T.T. et rythme de travail harmonisé avec le calendrier scolaire (travail sur 5 jours les semaines scolaires),

- Les agents recrutés pourront être amenés, en fonction des besoins, à effectuer des remplacements au sein des différentes écoles publiques castelroussines. Ils seront rémunérés en heures complémentaires en cas de dépassement de leur temps de travail normal.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Régis Le Gal, Coordonnateur des A.T.S.E.M., au **02.54.08.33.85**.

Les candidatures doivent parvenir à l'Hôtel de Ville, Direction des Ressources Humaines, BP 509, 36012 CHATEAUROUX Cedex, **avant le 8 septembre 2017**.